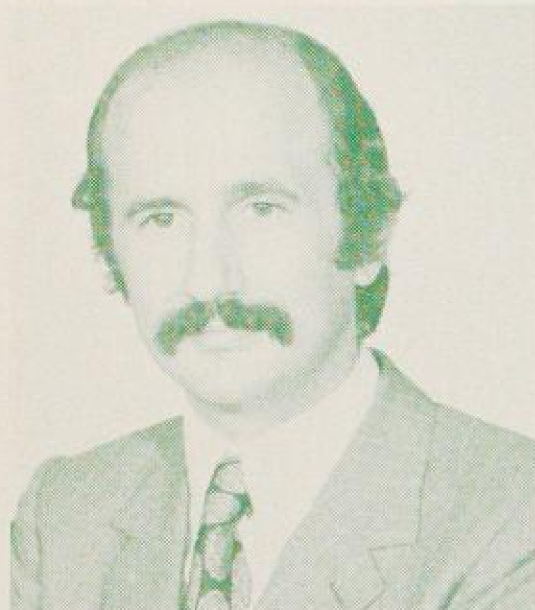


Jérôme BOUVIER
CANDIDAT
Docteur en Droit
Maire de Vailly
Président de « Chablais 2000 »
Cadre d'industrie

Marcel THABUIS
REMPLAÇANT EVENTUEL
Directeur du Centre d'Etudes
Savoisiennes et Gessiennes
Animateur de « Savoie
Environnement »



"CHABLAIS-GIFFRE"

des orientations progressistes pour l'An 2000

- avec le soutien politique des GAULLISTES du Mouvement de MM. Charbonnel et Hamon ;
- avec le soutien moral d'un COMITE DE PARRAINAGE « Chablais-Giffre » de 5.000 personnes ;
- avec le soutien d'estime de PERSONNALITES (dirigeants d'entreprises, directeurs de personnel, personnalités politiques, écologistes).

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Depuis six ans, j'essaye de participer à l'animation de la vie sociale en Chablais, en y apportant ma modeste contribution et des idées nouvelles.

Je vous épargnerai un bilan d'activité ; vous en avez sans doute suivi les échos dans la presse locale.

Une nouvelle occasion de REFLEXION et de choix se présente de nouveau à nous. Ce n'est pas une simple péripétie électorale, vous vous en rendez compte !

C'est la fin de « l'après-guerre » ; c'est le début de « l'an 2000 » ; c'est la crise du monde occidental ; c'est l'arrivée de nouvelles générations, qui n'ont pas connu la guerre et qui expriment des attentes nouvelles, avec un esprit totalement nouveau.

Pour ce choix capital, vous trouverez ci-dessous les ORIENTATIONS que j'entends défendre, en espérant qu'elles pourront vous aider à décider si le « Chablais-Giffre » doit rester dans le camp des « conservateurs » ou passer dans celui de l'OUVERTURE VERS L'AN 2000.

Je ne vous dis pas « votez pour moi » mais plutôt « réfléchissez bien » et « bon vote ».

Jérôme BOUVIER

PROGRAMME :

Ce programme, dans le courant de l'hiver, a été soumis pour avis préalable, avec une étiquette de « **Socialiste-indépendant** », à 1600 familles. Près de 5000 électeurs y ont souscrit.

Ce sont donc ces orientations que je soumets aux électrices et électeurs, avec les « soutiens » indiqués ci-dessus. En voici les trois points essentiels :

- **dans les entreprises** : des relations professionnelles harmonieuses entre les divers groupes de l'entreprise ;
- **en milieu rural et en montagne** : animation (voir réanimation) de l'économie générale locale ;
- **sur le plan de la société française** : recherche de structures ou de règles (nécessaires à une évolution sociale **progressiste** mais parfaitement **maîtrisée)** ; telles que :
  - **le développement de notre économie** (retour au plein emploi grâce à une réforme de l'appareil de production, inséparable d'un certain nombre de nationalisations et au renforcement du plan).
  - **la réforme de l'Etat** (par le développement du contrôle parlementaire ; la réforme des collectivités locales et un contrôle de toutes les formes de technocratie).
  - **l'amélioration de la justice sociale** (avec plus de « participation » à tous les niveaux ; par la réforme de l'entreprise ; la lutte contre les inégalités sociales ; la réforme de la fiscalité (en commençant par celle des communes) ; une politique familiale.
  - **le renforcement des libertés dans la vie quotidienne** (par une information la plus objective possible ; une action contre tous les monopoles).
  - **la préservation de notre indépendance** (sur tous les plans : militaire, diplomatique, économique et culturel).
  - **l'entretien d'une coopération internationale** (avec une Europe confédérale ; une communauté internationale francophone ; un dialogue ouvert et constructif avec les pays en voie de développement et le monde socialiste).

Mais surtout **trois soucis prioritaires :**
— L'EMPLOI — LES INÉGALITÉS DANS LA SOCIETÉ FRANÇAISE — LA RÉPARTITION DES REVENUS

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 12 ET 19 MARS 1978 — 2e CIRCONSCRIPTION DE HAUTE-SAVOIE

Quelques-unes de nos réflexions :

LE ROLE ACTUEL D'UN DEPUTE :

Elu au niveau d'une circonscription, le député est *l'élu de la Nation toute entière*, même si le mode de scrutin donne l'impression que sa mission est limitée à sa circonscription.

Un député, c'est donc plus qu'un simple commissionnaire de ses électeurs ou qu'un super-conseiller général, avocat de sa circonscription. C'est un législateur chargé par le peuple tout entier de faire les lois.

LA PARTICIPATION :

« La participation doit devenir désormais l'âme de la démocratie locale et le ressort de son efficacité.

« La nécessité de construire ou de reconstruire les villes, d'équiper le pays, a mobilisé pendant vingt ans les hommes, administrateurs élus ou administrateurs nommés. Leurs efforts se sont articulés, moins en fonction des structures juridiques mal adaptées et complexes, que de la nécessité et des tempéraments.

« *L'œuvre d'équipement ainsi réalisée est remarquable ;* elle *touche à son terme.*

« La rançon de cette efficacité a été un certain *retrait de la démocratie :* information insuffisante, délibérations trop rapides, décision autoritaire. Et donc les populations marquent un certain désintérêt à l'égard des assemblées locales, cependant lieu d'élection de la plus vivante et de la moins politicienne des démocraties ».

(Extrait du rapport Guichard *, page 277).

LES CUMULS DE MANDATS :

« On peut douter qu'une seule personne, qu'elles que soient ses qualités, puisse exercer convenablement plusieurs fonctions électives de grandes responsabilités qui s'ajoutent parfois à l'exercice d'une activité professionnelle.

« Le risque est alors qu'une des fonctions soit privilégiée au détriment des autres ou que l'influence et le poids des collaborateurs ou adjoints ne prennent le pas sur celle du titulaire réel du mandat.

« Le cumul des mandats opère d'autre part une sorte de confiscation de l'exercice des responsabilités publiques entre les mains d'un petit nombre alors que se développe une aspiration croissante des citoyens à la participation ».

(Extrait du rapport Guichard *, page 137).

LA COOPERATION ENTRE VILLES ET CAMPAGNES :

« Les communes rurales ont besoin de la ville, de ses emplois, de ses services. La ville a besoin de la campagne pour s'y étendre, pour se nourrir, pour y recréer ses habitants.

« Mais les communes rurales ne doivent pas être les « communes dortoirs » d'un développement indiscipliné, les « communes dépotoirs » d'une pollution urbaine mal contrôlée. L'espace de travail des agriculteurs ne doit pas devenir l'espace de conquête des citadins dans le désordre et l'anarchie.

« Il faut pour cela que les *villages s'associent*, non *pour s'opposer à la ville*, mais pour traiter, sur un pied d'égalité, leurs problèmes communs ».

(Rapport Guichard *, page 209).

« L'organisation à prévoir doit permettre de répondre alternativement ou simultanément à trois types de considérations :

- tenir compte de la dépendance du milieu urbain par rapport au monde rural qui lui sert de réserve d'espace et de main-d'œuvre, de zone naturelle, etc...
- éviter que la concentration des activités, des logements et des services publics sur la petite ville ne se traduise par le dépérissement économique, démographique et social de l'espace rural environnant.
- répartir au mieux les charges et les bénéfices du développement entre toutes les communes concernées, qu'elles soient urbaines ou rurales (équipements publics, acquisitions foncières, constructions de logements, etc...) ».

(Extrait du rapport Guichard *, page 210).

---

* Rapport « *Vivre ensemble* » de la *Commission de Développement des Responsabilités Locales.*

(Commission présidée par M. Guichard, avec comme membres d'éminentes personnalités : sénateurs, préfets, professeurs de Droit, anciens ministres).

L'ECONOMIE FRANÇAISE DE DEMAIN :

« La France est entrée depuis 1973 dans une phase de *mutations rapides et profondes.*

« En économie, les temps faciles sont terminés. Peut-être même l'Occident ne connaîtra-t-il plus un progrès économique comparable à ce qu'il vient de vivre pendant ce quart de siècle.

« La situation en France n'est forte ni par son poids démographique, ni par sa structure industrielle, ni par le comportement de ses citoyens...

« Les années « 80 » présenteront des années économiques difficiles, mais idéologiquement dé-sclérosées, donc ouvertes, exhaltantes. Une grande carrière s'ouvre à l'entreprise originale ; à la libre et volontaire association d'hommes pour l'effort nécessaire à la production nationale, à la consommation des citoyens, au niveau de vie et au genre de vie de la Nation ».

(Extraits du discours
prononcé par M. le Professeur Jean Fourastie,
membre de l'Institut de France,
aux 4e Assises Nationales des Entreprises de Paris,
octobre 1977).

offset sopizet - thonon